



SASSS

Centre de recherche
du CISSS de
Chaudière-Appalaches

BOURSE NOUVEAUX ÉTUDIANTS DE 2^e ET 3^e CYCLES



**CENTRE DE RECHERCHE DU
CISSS DE CHAUDIÈRE-APPALACHES**
RÈGLEMENT DU CONCOURS 2021

PRINCIPES DIRECTEURS

Le Centre de recherche du CISSS de Chaudière-Appalaches appuie ses chercheurs par des bourses destinées à attirer des étudiants de 2^e et 3^e cycles, les retenir et aider à leur réussite. Le financement est d'une durée d'une année afin de permettre à l'étudiant de présenter une demande de bourse aux concours réguliers des organismes subventionnaires nationaux pour l'année subséquente à l'obtention de la présente bourse.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Grâce à la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis, le Centre de recherche du CISSS de Chaudière-Appalaches accorde un total de 23 000 \$ en bourses attribuées selon l'excellence des dossiers à la suite d'une évaluation par un comité scientifique indépendant.

- Une bourse de 5 000 \$ pour un étudiant de 2^e cycle.
- Deux bourses de 9 000 \$ pour deux étudiants de 3^e cycle.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Au moment de l'entrée en vigueur de la bourse en novembre 2021, c'est-à-dire au trimestre d'automne, l'étudiant :

- doit être inscrit à la session 1 ou à la session 2¹ de son programme d'études de 2^e ou 3^e cycle universitaire;
- doit être inscrit au Centre de recherche du CISSS de Chaudière-Appalaches en ayant rempli le [formulaire](#) prévu à cet effet. L'inscription doit être en vigueur avant de transmettre la demande. Pour information : finance-cr.ciSSSca@SSSS.gouv.qc.ca;
- doit être dirigé ou codirigé par un chercheur régulier ou un chercheur associé clinicien du Centre de recherche du CISSS de Chaudière-Appalaches;
- doit avoir un projet de recherche se déroulant au CISSS de Chaudière-Appalaches;

¹ L'étudiant ayant interrompu ses études de 2^e ou 3^e cycle en raison d'un congé parental peut bénéficier d'un report maximal d'un an de sa période d'admissibilité. Il doit cependant présenter une preuve que ce congé parental a engendré un arrêt complet des études. De même, l'étudiant peut se prévaloir d'un report de sa bourse pour des raisons de santé sur présentation d'un certificat médical précisant la durée du congé. Dans tous les cas, les versements de la bourse sont interrompus pendant cette période.

- doit faire parvenir les documents requis avant le 1^{er} octobre 2021 à 23 h 59. Aucun ajout ni aucune modification ne seront acceptés après cette date.

Les conditions ci-dessus énumérées doivent demeurer réunies pour la durée entière de la bourse.

L'étudiant qui effectue un passage accéléré au doctorat sans avoir utilisé tous les versements de sa bourse de maîtrise peut transférer les versements restants à son programme de doctorat.

FINANCEMENT POUR L'ANNÉE 2021-2022

Une bourse de 5 000 \$ est octroyée à un étudiant de 2^e cycle et deux bourses de 9 000 \$ sont disponibles pour les étudiants de 3^e cycle.

Le programme couvre l'année scolaire 2021-2022. Cette bourse n'empêche pas l'obtention de salaires versés par le directeur des travaux à même un fonds de recherche, les salaires versés par l'université d'attache ou encore des bourses non nominatives.

DOCUMENTS EXIGÉS

Note importante : Le formulaire de demande et les annexes doivent constituer un seul document en format PDF. Le document doit être transmis directement par le candidat par courrier électronique. La date de transmission fait foi de la date officielle de dépôt.

- Formulaire « *Bourse nouveaux étudiants de 2^e et 3^e cycles 2021* » dûment rempli.
- Document démontrant que l'étudiant est inscrit à la session 1 ou à la session 2 de son programme d'études de 2^e ou 3^e cycle (avec la preuve d'arrêt pour congé parental, si applicable).
- CV de l'étudiant.
- CV du directeur du mémoire ou de la thèse.
- Relevé officiel de notes émis par le registraire pour toutes les études universitaires complétées ou non.
- Copies des articles déjà publiés ou des notifications de l'éditeur pour des articles soumis ou acceptés pour publication.
- Copies des subventions déjà obtenues.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Un comité scientifique formé de chercheurs indépendants sera nommé par la direction scientifique du Centre de recherche du CISSS de Chaudière-Appalaches après réception des demandes.

CRITÈRES D'ÉVALUATION PRIS EN CONSIDÉRATION AU 2^E CYCLE

- Qualité et intérêt scientifique du projet (25 points).
- Aptitudes et expériences (20 points).
- Qualité du milieu de formation (15 points).
- Excellence du dossier universitaire (35 points).
- Appréciation générale (5 points).

CRITÈRES D'ÉVALUATION PRIS EN CONSIDÉRATION AU 3^E CYCLE

- Qualité et intérêt scientifique du projet (30 points).
- Aptitudes et expériences (30 points).
- Qualité du lieu de formation (15 points).
- Excellence du dossier universitaire (25 points).

ENGAGEMENT DU BOURSIER

En acceptant la bourse, le candidat s'engage à :

- déclarer les bourses obtenues en lien avec le projet soumis;
- soumettre sa candidature à des concours de bourses d'organismes subventionnaires dans l'année de financement de la bourse;
- réaliser, à la suite de l'obtention de la bourse, une capsule « Ma thèse en 180 secondes » qui explique son projet de recherche;
- présenter ses travaux de recherche lors d'activités scientifiques du Centre de recherche du CISSS de Chaudière-Appalaches;
- mentionner le Centre de recherche du CISSS de Chaudière-Appalaches, le CISSS de Chaudière-Appalaches et la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis dans ses publications et communications;
- soumettre un rapport annuel de progression et y inclure, si applicable, copies des soumissions aux concours de bourses d'organismes subventionnaires externes choisis.

Pour participer au concours, les demandeurs doivent remplir le formulaire « *Bourse nouveaux étudiants de 2^e et 3^e cycles 2021* », ce dernier devant inclure toutes les signatures requises.

Date limite de soumission des demandes : le 1^{er} octobre 2021.

Envoi par courriel à : recherche.cisss-ca@ssss.gouv.qc.ca

Prière de mentionner dans l'envoi « *Bourse nouveaux étudiants de 2^e et 3^e cycles 2021* ».

Pour toute information, veuillez communiquer avec :

Madame Louise Chouinard

Direction de la recherche et de l'enseignement universitaire

CISSS de Chaudière-Appalaches

143, rue Wolfe, Lévis (Québec) G6V 3Z1

Téléphone : 418 835-7121, poste 16241

Courriel : recherche.cisss-ca@ssss.gouv.qc.ca

Dans le présent document, le genre masculin est utilisé au sens neutre et désigne les femmes autant que les hommes.